

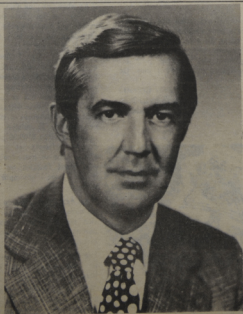
# LE FRONT

7e année, No. 38

LE SEUL HEBDOMADAIRE DES ETUDIANTS  
de L'UNIVERSITÉ de L'ACADIE à MONCTON

Lundi le 23 octobre 1978

*Le moment de vérité est arrivé...*



# Information des facultés

## Ecole des Sciences Infirmières

Salut vous autres,

La présente vient vous faire part des dernières activités ayant eu lieu chez nous.

### Assemblée générale

Le mardi 17 octobre 1978, eu lieu, telle qu'annoncée, la première assemblée générale des étudiants sous la présidence de Lise St-Jean, très bien secondée par le reste du conseil étudiant, en l'occurrence: Clavier Mallet, Vice-présidente; Sylvie Lantier, Secrétaire; Monique Marotte, Trésorière; Anne-Louise Hachey, Représentante FEUM.

Etait aussi présent(e), Sœur Preston, qui nous adressa un mot au nom de la directrice, Marcelle Dumont (qui avait dû s'absenter pour l'occasion), était, hors de la province, ainsi que près de la moitié de tous les étudiants de la faculté. Fait à noter, nos quatre seuls étudiants infirmiers étaient aussi de l'assemblée... C'est peut-être signe qu'on ne les maltraite pas trop?

En suivant l'ordre du jour tel que présenté, ceci nous a permis de prendre connaissance

des activités en cours et des objectifs de chaque comité alors que chaque représentant(e) a bien voulu nous en faire part. Que ressortir de l'essai de chaque de ces comités sinon l'encouragement apporté, par chacun des responsables, quant aux buts et objectifs à acquiescer, elle semble qu'encre une fois ça bougera beaucoup dans notre faculté et, plus encore, les infirmières sauront sûrement apporter leurs espoirs auprès de la population étudiante en général.

C'est ce qu'on leur souhaite, en tous les cas.

### Clinique de sang

Je ne peux m'arrêter ainsi sans mentionner que pour la deuxième année consécutive, la faculté des Sciences Infirmières graverà son nom sur la plaque commémorative de la Croix-Rouge alors qu'elle a mené le pourcentage de la participation, comme donneur, avec 23,5% suivi de la faculté de Sciences Sociales et du Comportement, 14,2%, et en troisième lieu, la faculté de l'Administration avec 7,06% de participation.

Félicitations donc à nos futurs (et infirmières) ainsi qu'à tous les autres étudiant(e)s qui ont bien voulu aider à sauver une vie.

P.S. On a beau avoir de bons (es) infirmier(ères) mais ça prend parfois un petit quelque chose de plus, hein?

Je vous laisse sur ce et vous dit: "A bon plaisir".

Amicalement,

Jaceline Baril  
Représentante de la faculté

## Les journées culturelles de l'A.E.E.U.M.

Du 13 au 15 novembre 1978

L'Association des Étudiants Étrangers de l'Université de Moncton a le plaisir de vous annoncer qu'à lieu d'une soirée internationale comme l'année passée, elle organisera une semaine culturelle toute entière. Cette semaine culturelle comprendra notamment: a) quatre films africains à raison d'un film par jour et ce, de lundi 13 au jeudi 16 novembre inclus. Ces films seront projetés aux 1633 comme à l'accoutumée.

b) Deux soirées internationales au Kachô les vendredis 17 et samedi 18 novembre. Pour ceux qui n'étaient pas avec nous l'année dernière, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de ceux et celles qui se sont amusés comme des fous et des folles avec nous ce soir-là.

Dès la semaine prochaine...

nous nous donnerons le programme exact et détaillé de ces journées culturelles de l'A.E.E.U.M.

Dès la semaine prochaine également, nous mettrons en circulation un nombre limité de cartes de membres sympathisants à notre Association, au coût de \$5,00 chaque, laquelle carte vous permettra de voir gratuitement les quatre films au programme et de participer à moitié prix aux soirées offertes au Kachô. Vous verrez, c'est vous qui gagnerez au change.

Michèle Turcotte nous offrira également un souper minigala à la petite cafétéria le dimanche 19 novembre. Il est à mentionner que ce sera un souper bénéfice et tous les détails de cette soirée vous seront communiqués dès la semaine prochaine.

## Politique sur l'usage des cafétérias

AUTEUR: Robert Bonin et Lewis St-Onge  
DESTINATAIRES: Conseils étudiants du Centre universitaire de Moncton

SUBJET: Politique régissant l'usage des deux cafétérias du campus pour fins d'activités sociales

Règle générale, les cafétérias seront à la disposition de groupes étudiants pour des activités sociales une fois par mois chacune, soit les vendredis, soit les vendredis ou samedis soir seulement.

### 1. Petite cafétéria ou casse-croûte

Les activités sociales qui s'y tiendront devront utiliser les facilités de cafétéria, soit pour un repas ou un goûter quelconque. Le local ne sera donc pas prêt pour une soirée sociale seulement. De plus on ne pourra déplacer l'ameublement du local à l'extérieur de celui-ci. Ce local peut recevoir un maximum de 125 personnes.

### 2. Grande cafétéria

Le local pourra être aux groupes étudiants, qu'il y ait usage des facilités de cuisine ou non. Ce local peut recevoir un maximum de 450 personnes. Il n'y aura pas plus d'une danse ou réception, un même soir. Le groupe qui veut réserver un de ces deux locaux le fera au bureau de Lewis St-Onge à Vie étudiante à 401 Tallon. Le groupe se rend responsable des permis de bar, de la boisson, du service et de la vérification de l'âge des gens qui se présentent. Ils devront débourser le coût de conciergerie et de surveillance de la cuisine. Il en coûtera environ \$100,00 pour la grande cafétéria et environ \$70,00 pour la casse-croûte, le coût étant fonction du temps requis pour accomplir ces tâches.

Il est également entendu que si un mois il n'y a pas de réception ou de danse, nous n'en aurons pas deux un mois subéquent.

Les réservations se feront sur la base du premier arrivé, premier servi.

N.B. Cette politique remplace toute politique préalable, et restera en vigueur jusqu'à nouvel avis.

## Pensons "prévention"

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on parle des effets nocifs de la cigarette sur la santé. Maintes fois les effets nocifs du tabac sont connus et publiés d'autre part, ceux et celles d'entre vous qui fumez, voudrez peut-être ré-examiner vos sentiments à l'égard de la cigarette?

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à fumer?

Pourquoi continuez-vous à fumer?

En tirez-vous une certaine satisfaction?

Soyez franc envers vous-même et demandez-vous si l'habitude de fumer vaut vraiment la peine de s'exposer à toutes les conséquences que cela entraîne?

Pendant que vous y êtes allez jusqu'au bout et demandez-vous s'il ne vaudrait pas mieux pour vous de cesser de fumer?

La réponse sera, sans doute: "OUI, je serais mieux d'arrêter de fumer, car je connais les effets nocifs de la cigarette sur ma santé".

Mais: Pouvons-vous?

Vous avez sûrement pensé maintes façons d'arrêter de fumer, mais il vous est toujours simplement fixé une date?

Je m'arrête sur cette question et vous laisse méditer sur le sujet...

La semaine prochaine, je vous reviendrai et essaierai de vous conseiller, le plus scientifiquement possible, sur quelques bonnes habitudes à prendre pour arrêter de fumer.

Bonne semaine.

Sincèrement,

Jaceline Baril,  
Représentante du Comité de prévention et promotion au niveau de la santé des Sciences Infirmières

Si tu sursautes de rage, ne reste pas enfermé dans ton trou. Va voir ceux qui pensent juste.

Le Mardi 24 octobre, local 106 aux Arts à 19h00.

## Nouvelles des Arts

Salut tout le monde,

Comme vous devriez le savoir on a eu des élections pour les postes de trésorier et de secrétaire au Conseil étudiant. Les élus sont Lucie Charest, étudiante de deuxième année en traduction, pour le poste de secrétaire et Gilles Levesque, étudiant en troisième année, pour le poste de trésorier. Tous les deux ont commencé, à exercer leurs fonctions et on en profite pour leur souhaiter Bonne chance dans leur travail. Je trouve qu'il y a eu un manque de participation aux élections. Imaginez vous qu'il y ait seulement 25% des étudiants aux Arts qui ont voté. Qu'est-ce qu'il y a? Grouillez-vous! Il faut participer! Sans participation on sara rien...

Les Étudiants de Traduction ont organisé un voyage (ou un pique-nique) pour tous les étudiants du département et surtout pour les nouveaux car les autres voudraient vous connaître. Le départ des Arts se fera à 11h30 le 28 octobre. Veuillez donc donner vos noms à la salle de consultation.

Informes-vous!

Il y aura une réunion pour tous les futurs diplômés, le jeudi 26 octobre à 12h. La discussion portera sur les bourses. Le local n'est pas encore trouvé, donc surveillez sur les pancartes!

Le Conseil Étudiant a déménagé ses bureaux dans un et l'autre est devenu au salon étudiant. Il y a de la tiéde, du café, et si l'y a à quel'un qui veut décorer la salle, allez-y. C'est pour vous, donc faites, ce que vous voulez avec tout le monde y est invité.

Les budgets de différents départements sont en voie d'exécution, et nous seront annoncés plus tard.

Les fêtes d'automne approchent, très vite. C'est pour tout le campus. Espérons qu'on aura une bonne participation des Arts!

Le conseil étudiant est maintenant en marche et les activités vont commencer bientôt. J'espère qu'on pourra en profiter! A la prochaine.

Richard Bourgeois préposé à l'information du C.E.F.A.

## Sciences Domestiques

Salut.

Le lundi 16 octobre, le comité socio-culturel tenait une première rencontre afin de décider d'une date pour un prochain parti. On veut donc vous informer que ce parti dioco sera le mercredi 1 novembre, à 20h30, au Kachô. L'entrée sera gratuite pour les étudiants en Sciences Domestiques et de 75 cents pour les étudiants des autres facultés. L'invitation est lancée à tous. On t'attend, toi et tes amis!

Denise Gouffette  
et Lisette Deschênes,  
Agents de liaison

**Spécial**

**homard**

**sur pain**

**decker boy**

Prix régulier

**\$1.98**

Avec ce coupon

**\$1.39**

Valable seulement du

**23 AU 30 OCT. 1978.**

382-6534

## J'crai pas ça!

Il me fait mal de constater comment pas peuvent être les humains parfois. Il me fait aussi mal de constater qu'il y a de ces humains pas parmi notre population étudiante. Je regarde autour de moi et j'ai de la difficulté à croire combien de personnes agissent sans réfléchir, plus bêtement qu'un animal ne le fait.

Depuis le début de l'année, sept étudiants faisant partie du C.P.E. (Corps de police étudiant) se sont fait frapper par d'autres étudiants. Je ne peux comprendre cela. La sécurité étudiante, ou si vous voulez, "les jaunes", n'est pas là pour se faire cogner. Depuis quand est-ce qu'un étudiant est trop pour ouvrir sa paupière quand il veut faire savoir quelque chose à quelqu'un.

Savez-vous au moins ce que c'est, un Jaune? C'est un étudiant, une personne, comme vous et moi, qui doit travailler car il ou elle a besoin d'argent. C'est une personne qui s'occupe de notre sécurité, à toi et moi, lorsqu'on participe à une activité étudiante (Kacho, Partir de faculté, Aréna, etc.). C'est aussi une personne qui reçoit le salaire minimum pour faire sa "job". Je ne crois pas qu'il \$2.50 l'heure, les mairiens de se faire frapper et je ne crois pas non plus que cet étudiant (Jaune) soit là pour se faire dire des bêtises par quiconque. Il ne fait qu'appliquer les règles que la F.E.U.M. (toi, moi et les autres étudiants) lui demande d'appliquer. Nous qui prônons la paix, soyons donc humains et ne faisons pas aux autres ce qu'on ne veut pas se faire faire.

Suzanne Leclerc Arts

## ATTENTION

Depuis le début de l'année universitaire, l'équipe de FRONT s'est efforcée de publier du journal régulièrement, au meilleur de ses capacités (et moyennes).

Cependant, pendant cette période, mon travail en tant que directeur, s'est résumé à cette seule et unique activité. Ayant dû fonctionner jusqu'ici sans les services d'un directeur adjoint, en compagnie d'une équipe dont quelques membres sont des novices dans le domaine, il m'a été impossible de réaliser de nombreuses tâches, qui à mon sens sont essentielles au bon fonctionnement de notre journal.

Étant donné que les tâches suivantes sont à effectuer:

- planification et installation de nouvelles tables de montage.

- mise sur pied d'un système facilitant la mise en page

- organisation d'un atelier sur la technique de la mise en page

- procéder à la révision complète de notre liste d'abonnés

- amélioration du service postal avec les 2 autres centres universitaires, i.e., faire en sorte que le journal se rendre à Shippagan et Edmundston dans un délai plus court.

- mettre sur pied d'un horaire de travail pour les correcteurs, les préposés à la mise en page, etc.

- étudier la possibilité de l'achat d'une caméra, de même que la mise sur pied d'une "banque de photo"

- étudier la possibilité d'acheter ou de louer une machine pour la justification des textes

- définition d'une certaine "Politique" visant à améliorer la qualité des textes reçus pour fin de publication

Devant la situation présente, je me vois dans l'obligation d'annoncer à la FEUM et à la population étudiante en général l'arrêt temporaire de la publication de journal, à partir du 23 octobre prochain, afin de porter plus d'attention aux sujets sus-mérités ci-haut.

Favoriser en même temps l'intégration du (de la future) directeur(trice) adjoint(e) du journal, est écrivain, tout aussi bien, à vous offrir une meilleure qualité de journal.

## Le yoyo destructeur

Jocelyn Dionne.

Par un dimanche au soir en jouant du yoyo au Cacho, je rencontre un tchum d'un de mes tchums.

Je ne l'avais pas reconnu tout de suite, mais c'est à ses manières qu'il ne me dévoila à moi. Non pas par son physique puisque je perçu en premier lieu, ses manières, puis par elles, sa figure transposée par celle de son frère, donc sans le connaître je le connaissais. Il était une image d'un autre dans ma tête, que je voyais depuis cinq ans, beaucoup plus nette, plus palpable et maladroite. (Je veux dire par là que je peux dessiner les contours très rapidement.)

Il me demanda d'essayer mon yoyo, je lui donnai et il prit un plaisir fou à jongler avec lui.

En le voyant de la sorte, je lui dis:

-Cela te rappelle des bons temps de ta jeunesse.

Il se mit à rire en signe de contemplation, ses yeux venaient de s'allumer pour deux minutes.

Ce virtuose continua à m'impressionner avec ses feintes et ses virevoltages, mais après trois minutes il commença à avoir de la difficulté avec le tchum, la corde s'étant à force de tour et retour, enroulée.

Je constatai ceci par les mouvements gauches du yoyo qui vibrât de part et d'autre à chaque pas et je lui dis:

-Arrête-le! Il est trop enroulé.

Je tirai sur la corde attaché à son majeur jusqu'au rondour du bois, il se mit à tourner comme une toupie sur son axe.

Tout en constatant que le yoyo ne se démaillait pas assez vite, le temps de prendre une accélération, il inversa la corde. C'est alors que celle-ci prit la place du yoyo et ce dernier la place de la corde. De ce fait le yoyo esquivait un déroulement moins rapide. L'individu tira dessus la ficelle et le tchum s'arrêta sans qu'il n'ait vu vraiment le temps d'essayer encore.

Je l'arrêtai parce qu'en me regardant il avait senti au plus profond de son être que je voulais derechef m'en aller, par conséquent je n'étais plus intéressé.

Pour me faire pardonner, je lui dis:

-J'y pense à l'instant, je te passe mon yoyo, je m'en vais à la discothèque voir un ami (tout en lui montrant du doigt), quand tu en auras fini, viens me le porter. Maintenant j'attends toujours encore sans espoir de retour. Le Cacho et le yoyo ne sont plus, puisqu'ils sont morts ensemble.

Le lendemain, je rencontrai le jeune homme, il commençait, confus, à m'expliquer en très détaillé comme s'il avait été cuisiné à plusieurs reprises et en profondeurs pour enfin connaître l'histoire sur le bout de ses doigts, qu'il s'amusait comme un enfant innocemment à lancer le jouet inoffensif, mais une forte poussée l'enfantaient, l'action s'additionna à la réaction, la corde cassa, le yoyo fit trois bonds sur le plancher avant de rouler jusque sous le bar, il se dirigea vers le réfrigérateur, engendrant une étincelle de léger filament de fer se trouvant sur ses côtés et enflamma le gaz qui coulait d'un de ses tuyaux. Deux minutes après, une explosion eut lieu. Une demi-heure après, il ne restait plus rien du Cacho, il venait de mourir. Le yoyo venait de façonner son dessin.

## Bravo!

Je dédie cet article aux personnes responsables de l'article intitulé "Ca assez dur" qu'on peut trouver à la page 5 du journal "Le Front", édition du lundi 16 octobre 1978. Je suis tout à fait de votre avis en ce qui a trait au Kacho. Le Kacho, je crois, devrait être une place où l'on apporte quelque chose de différent, plus qu'un lieu où aller se divertir, jaser avec des amis, ou simplement écouter de la musique. Même si je suis nouveau ici, je vois que le Kacho pourrait être mieux. Ici je ne critique personne un particulier. Il y a un manque d'intérêt à certaines activités. Comme par exemple, un lundi soir je suis allé au Kacho et j'ai été tellement surpris, quand j'ai vu qu'il y avait que deux personnes présentes. Ça ne doit pas être à cause du goût des étudiants mais plutôt à cause du goût de

ceux qui organisent les activités. Étant donné que le Kacho est un club étudiant, est-ce que tous les étudiants ne devraient pas être capables de participer? Laissez-moi m'expliquer. À la majorité des activités qui ont lieu au Kacho, on sert de la bière. Qu'est-ce qu'un étudiant qui n'est pas à l'âge? Est-ce qu'il doit rester dans leur chambre? Au contraire c'est surtout eux ou plutôt nous autres qui ont besoin du Kacho, afin de pouvoir rencontrer le monde. Pour ce qui est de votre article je vous félicite! Il est temps que quelqu'un parle au lieu de se taire et de regarder. Cela amènera peut-être autres étudiants à ouvrir les yeux et à dire ce qu'ils pensent. Après tout, pour construire, il faut agir!

Richard Bourgeois  
étudiant en première année

## Avais aux brayons

Je veux l'informer qu'il y aura un party pour tous les brayons du campus à l'occasion de l'Halloween. Ça aura lieu le vendredi 27 octobre, à la petite cafétéria de l'édifice Tailion à 21h00.

L'entrée est de \$1.00. La musique sera Disco. En plus, des ployes seront préparées durant la soirée.

Viens-t'en brayonner!!

\*N.D.L.R.: La musique sera disco? On n'a plus les brayons qu'on avait!

**POSTE**  
**responsable,**  
**Café étudiant**  
**389-2720,**  
**demande Nicole**

# Que pourrait-il se produire ??

par Luc Desjardins

Qui va remporter les élections provinciales aujourd'hui au N.B. Assisterons-nous à une élection serrée? Aurons-nous un gouvernement minoritaire? Y aura-t-il un balayage et si oui, qui en sortira vainqueur? Les lignes qui suivent se veulent une réflexion sur ces différentes possibilités en relation avec certaines circonstances particulières que j'aimerais porter à l'œil du lecteur!

Premièrement, le gouvernement progressiste-conservateur de Richard Hatfield est au pouvoir depuis huit ans et son règne a été marqué par des faiblesses inévitables, par la corruption et le patronage presque institutionnalisés, par une politique de "wait and see" concernant les problèmes des districts scolaires et le financement des Écoles Généraux de l'Acadie, etc.. En fait, normalement, un gouvernement du genre, visé par le pouvoir, devrait être renversé. D'autant plus que ses collègues Alex Campbell et Gerald Resnan de l'I.P.E. et de la N.E. ont été évincés de l'échiquier politique des Provinces Maritimes. Plusieurs disent que le temps est au changement... mais à remarquer que ce sont les Libéraux qui sont remplacés ou en perte de vitesse. Au niveau national, le Progressiste-Conservateur ne font qu'augmenter leur cote de popularité aussi dans les régions francophones du Québec et de l'Acadie! De toute évidence, un sentiment anti-Trudeau prend de l'ampleur chez les anglophones du pays et ceci pourrait jouer en faveur du Conservateur lors de cette élection-ci. D'autant plus qu'il est possible que plusieurs anglophones n'aient pas plus qu'il le faut fidèle d'un "French-power" à Fredericton avec Joseph Daigle à sa tête.

Pour ce qui est des Libéraux, ils devraient normalement

prendre le pouvoir. Mais cela ne se fait pas de façon automatique et ils doivent représenter une alternative viable. Le parti Libéral ne s'est pas tellement renforcé depuis ses huit années passées dans l'opposition. De nombreux députés briguent les suffrages pour un troisième mandat et même davantage dans certains cas. Le nouveau chef, Joseph Daigle, est un francophone et il n'est pas assuré que les anglophones du sud lui accordent leur appui donné qu'il semble peu disposé à ministériel son Acadienneté (ex: "On va créer une école d'agriculture bilingue car il en coûterait trop cher pour en créer deux"). Comme si on n'a pas assez de problèmes d'assimilation présentement! Enfin, le nouveau chef, Joseph Daigle, ne semble pas créer de mouvement s'identifiant à son leadership. Ceci va certainement affecter le succès du parti aujourd'hui et dans les mois à venir.

Un autre facteur va jouer dans le résultat des élections de 1978, est la montée d'un tiers-parti chez les francophones de la province, en l'occurrence le Parti Acadien. Le sentiment anti-gouvernemental, le rejet des partis traditionnels, le sentiment nationaliste en effervescence, la qualité de plusieurs candidats du P.A., un travail acharné de la part d'une équipe mieux organisée vont être des facteurs qui inciteront bon nombre d'électeurs à accorder leur appui au Parti Acadien. Dans quelle proportion? A mon avis, le P.A. va jouer un rôle déterminant dans au moins sept circonscriptions. Il est même très possible que le P.A. élise un ou deux députés - mais je doute qu'il obtienne la balance du pouvoir dans un gouvernement minoritaire. Ce vote au P.A. devrait normalement jouer au détriment du Parti Libéral, celui-ci étant concentré davantage dans les régions francophones.

Quant au N.P.D., bien que son organisation soit faible et son passé peu florissant, il se peut qu'il joue un rôle déterminant dans quelques circonscriptions très serrées, jouissant présentement des succès de ses pairs en Saskatchewan, mardi dernier et à Terre-Neuve lors des élections partielles.

Faisant suite à ce survol général des quatre partis clés, comment peut-on prédire le résultat d'aujourd'hui?

A mon avis, tout peut arriver! Tout d'abord, à l'élection de 1974, la différence entre le pourcentage du vote populaire récolté par les Libéraux et Conservateur était moins de 1% donnant aux Libéraux l'avance avec 47.5% et aux Conservateurs 47%. De plus, 21 circonscriptions ont été des députés avec une avance de moins de 500 votes soit 14 aux Conservateurs (13 dans les régions franco-

phones) et 7 aux Libéraux (6 dans les régions francophones). Ce qui veut dire que dans ces 21 circonscriptions, le changement d'allégeance de seulement 250 électeurs et moins pourrait faire pencher la balance d'une toute autre façon.

D'une part, les Libéraux peuvent très bien récupérer les 14 sièges conservateurs en allant chercher quelques points de plus au pourcentage du vote populaire. Toutefois, je doute qu'ils y réussissent étant donné que la grande majorité de ces circonscriptions sont anglophones et qu'elles répondent à la vague anti-Trudeau - anti-Libéraux! Par contre, du côté francophone, il est impossible que les Libéraux aillent chercher deux sièges aux Conservateurs mais ici, les succès ou l'échec du Parti Acadien sera déterminant.

D'autre part, les Conserva-

teurs pourraient très bien aller chercher au moins 4 des 5 sièges "serrés" détenus par les Libéraux dans les circonscriptions anglophones. Du côté francophone, je doute qu'ils fassent mieux au total que les cinq sièges qu'ils détiennent maintenant. En fait, quelques points de plus au pourcentage du vote populaire pourrait bien donner aux Conservateurs une majorité confortable.

Nous remarquons donc qu'un déplacement minime des votes peut changer la situation de fond en comble. A mon avis, les régions stratégiques sont celles de St-Jean, celle de Chatham-Newtonville en plus des circonscriptions de Restigouche-Ouest, Nigadoo-Chaleur, Bathurst et Shippagan-les-Tes.

Luc Desjardins

La suite du dossier des Écoles Généraux paraîtra la semaine prochaine.



## La "Faculté Humaine"

La clinique de sang du 17 octobre dernier fut un grand succès. Le quota était de 250 et il y eut 239 donneurs. Malheureusement, nous avons dû refuser plusieurs personnes à cause d'un manque de temps, et d'autres raisons. Ce n'était sûrement pas les gens qui manquaient.

Sc. Inf. - 23.55%  
Sc. Soc. et du Comportement - 14.2%  
Administration - 7.06%  
Sc. et Génie - 5.84%  
Sc. Domestique - 5.25%  
Éducation - 4.10%  
Droit - 3.44%  
Arts - 3.04%  
Personnel - 1.18%

la faculté de Nursing qui se mérite le trophée et le titre de "Faculté Humaine"

Bravo!  
Merci à tous les donneurs à tous ceux qui ont travaillé durant la clinique ou avant pour la préparer; à Greco Donair, A et W et Elmer's Pizza pour leur contribution.  
Bravo!

Sandra Stever

Voici les résultats du concours inter-faculté.

C'est donc encore cette année

CORPS DE POLICE  
ÉTUDIANT  
le 20 octobre 1978

Attention spéciale

Qu'est-ce qui se passe chez vous, étudiants de l'Université de Moncton. Êtes-vous frustrés, êtes-vous jaloux des jeunes? Calvez. Il est temps, mardi soir le 24 octobre 1978 à 19h00 au local 106 arts, que vous veniez nous dire en pleine face votre façon de voir.



## La Lanterne

415 ELMWOOD

**Vous offre :**

- 10% de rabais sur les repas du midi sur présentation de la carte
- Valide les lundi, mardi et mercredi (les repas seulement)

## LE FRONT

Ont collaboré au FRONT cette semaine

Directeur: Louis Landry  
Mise en page: Marina Jean  
Jean-Marc Vienneau  
Rachelle Poirier  
Correctrices: Lucie Mauger  
Lucie Charest  
Nicole Laplante  
Photographe: Jean Berthélémy

Veuillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro du FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la F.E.U.M. avant le jeudi à 17h. Les articles qui nous parviendront après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette mesure vise à vous rendre un meilleur service.

## Renseignements aux étudiants

Le Centre Social étudiant à l'Université de Moncton, une risée pour nos administrateurs.

C'est impensable qu'aujourd'hui, dans cette ère qu'on dit moderne, que l'enseignement ait pris une place secondaire à l'Université de Moncton.

On se présume que le prestige de l'Université soit plus élevé un peu, qu'on y dépense un peu plus d'argent pour que ce soit réalisé, mais que les cours soient médiocres et assommants, tellement ils sont aliénants.

On nous force à ingurgiter à coup de marteaux, sur la tête tout ce qu'on peut nous donner, la plupart du temps sans qu'on s'en dise un mot.

Tout ceci se reflète aussi dans la représentation étudiante, sur les comités de l'Université comme au Sénat (six étudiants contre une trentaine d'administrateurs).

On dit aussi des professeurs qu'ils ne sont presque pas payés parce que c'est une petite université. Qu'on mette moins de bleus, de vice-recteurs adjoints et qu'on donne une meilleure motivation à ceux-ci (professeurs) pour garder les plus aptes à donner des cours, les étudiants se réjouiront de la qualité qui par le fait même augmentera.

Mais c'est l'administration qui a le gros contrôle et elle l'aura tant que les étudiants se laisseront endormir. On dira des étudiants qu'ils n'ont pas d'expérience, mais ceux qui sont depuis quatre ans ici (nos leaders) le savent assez bien, ils connaissent ce qu'ils vivent et voient les bons et mauvais côtés de cette façon de procéder (de ce système). Parlons Centre Social.

Savez-vous (les étudiants) que lorsque le Centre Social sera construit, on perdra notre Kachou parce que l'Université le loue à bail pour \$1.00 par année. S'ils veulent ne pas le renouveler, ils ont beaux yeux puisque les étudiants ne l'ont

pas mis sur papier avec l'Université. On pourrait nous le louer pour des mariages ou le garder pour les partys de faculté. L'administration profitera de ce sous-sol pour étouffer l'Université en lui donnant d'autres administrateurs, par voie de fait ou par conséquent d'autres bureaux. Peut-être sera-t-il trop tard, l'Université de Moncton sera morte. Elle va à sa perte. Un bon exemple, les arts, on a ouvert les arts à tout l'Université, du moins ça se dit. Tout simplement pour vous dire quel sera l'accréditation si tout le monde peut y entrer comme ils veulent, peu importe l'année, sans consensus des étudiants et je ne parle pas de l'école de droit.

Le Centre Social me donne l'impression que nos dirigeants nous étouffent avec des coûts d'entretien trop élevés (\$2.00 pied carré) à 17,000 pieds carrés qui égale \$34,000.00 par année, en plus d'un frêt qui veut engager, \$15,000.00 par année, d'un loyer pour le pub de \$12,000.00 par année, pour son usage. Si vous savez compter, additionnez et vous verrez qu'il sera difficile de subsister à moins d'augmenter la cotisation étudiante. Donc à nous de bien planifier.

Imaginez, on paie un loyer dans notre propre centre et c'est nous qui le payons, je serais curieux de voir si les autres universités en font autant.

L'Université sait que c'est nous qui payons, ce n'est pas le gouvernement. Fédéral, car on ne reçoit aucune subvention.

Revenons à nos moutons: encore une chose que les étudiants n'ont pas mis sur papier avec l'Université: c'est de ne payer presque rien pour le loyer. L'Université se sert de ce centre pour exploiter, essayer de soutirer ce qu'elle peut et son prestige sera ce d'autant plus augmenter.

Elle devrait, si cette adminis-

tration est intelligente, aider les étudiants, non pas en les taxant, mais en coopérant, en travaillant d'un commun accord avec nous.

C'est à se demander si la C.E.S.P.M. (Commission de l'Enseignement Supérieur des Provinces Maritimes) est-elle aussi contre nous, pour accepter de telles conditions. Il nous est même précisé que le Centre se construira à la condition qu'il le

gouvernement) ne participe pas à son financement. Juste! Le fait qu'on construise un Centre Social, en l'absence d'emplois, il serait normal qu'on reçoive des subventions. On n'est pas une multinationale, mais une petite entreprise. Pour conclure, c'est à se demander aussi qui sont derrière nos administrateurs. Parce qu'il y a plus haut qu'eux les politiciens, d'un certain sens ce sont eux qui nous dirigent.

qui commandent par les subventions, c'est l'instant où jamais avant les élections de leur mettre sous le nez, profitez-en, demandons une subvention pour notre Centre Social par l'intermédiaire du provincial au fédéral.

Jocelyn Dionne,

Étudiant à l'Université de

Moncton

## amnistie internationale



Internements en hôpitaux psychiatriques en URSS

### Les prisonniers oubliés

Dans le cadre de la semaine du Prisonnier d'Opinion 1978 dont le thème était «Prisonnier oublié», le Front présente cet article au sujet d'Amnistie Internationale.

Amnistie Internationale a été fondée en 1961 dans le but de travailler à la libération d'individus emprisonnés pour des raisons religieuses, raciales ou d'opinions. Selon Peter Benenson, fondateur du mouvement, l'organisme a été créé «pour sortir des donges les prisonniers oubliés».

Depuis ce moment Amnistie Internationale est devenue un mouvement à l'échelle du globe avec plus de 2000 membres actifs qui travaillent à la libération de prisonniers de conscience et à informer le public au sujet de la responsabilité des gouvernements dans la violation des droits de l'homme, en particulier, la détention arbitraire, la torture, les procès injustes et la peine de mort.

Durant l'année écoulée Amnistie Internationale a établi que les droits de l'homme avaient été violés dans plus de 110 pays et mis en évidence le cas de plus de 5000 prisonniers de conscience. Néanmoins, ces 5000 sont seulement une petite fraction du nombre total des individus emprisonnés en viola-

Les «villages protégés» en Rhodésie. Plusieurs habitants ont parlé des «villages comme étant des «cages» et ils prétendent qu'ils servent de bouclier humain pour protéger les officiels qui habitent au centre.

tion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui donne à tous le droit à des croyances sans être persécutés.

Plusieurs de ces prisonniers sont gardés dans des prisons éloignées sans accès au monde extérieur. D'autres appartiennent à des groupes ethniques subjugués ou à des communautés rurales et ne sont pas au cou rant de leurs droits ou de la possibilité d'un appui international. Beaucoup ont disparu après leur arrestation et leurs familles — souvent réduites au silence par intimidation ou par

marque de ressources financières pour se procurer de l'assistance — ne savent pas s'ils sont morts ou vivants.

La semaine du prisonnier de conscience voulait illustrer le sort d'hommes et de femmes emprisonnés pour leurs croyances, race ou religion et «oubliés» par leur gouvernement et l'opinion internationale.

Pour plus de renseignements ou pour ceux qui seraient intéressés à faire partie du groupe local d'A.I., s'adresser au 308-Tailleur ou composer 854-4564.

### Colloque sur le cinéma acadien

En fin de semaine dernière, les 13, 14 et 15 octobre, se tenait pour la première fois le Colloque du film en Acadie à l'Institut de Memramcook. Y assistaient Monsieur J. Hébert, directeur du câble communautaire, M. Savole, représentant Radio-Canada à Moncton, Messieurs R. Bréard et B. Charbon, représentant l'Office National du Film à Moncton, M. Collins y était pour parler du Conseil des Arts et également Carole Langlois afin de nous faire des possibilités offertes par la Société de Développement de l'Industrie Cinématographique (S.D.I.C.)

L'Institut a accueilli une centaine de personnes intéressées (cinéastes et cinéphiles). Ce fut une fin de semaine bien organisée et très fructueuse en informations.

Chaque personne invitée nous

a révélée son intérêt face au cinéma acadien. Ils ont entrevu un fort potentiel en ce qui a trait à la production en Acadie mais en viennent tous à une même phrase-ci: les budgets sont limités actuellement et, au niveau technique, l'Acadie en est à l'étape de l'enfance (selon M. Savole). À la suite des sessions d'informations, l'assemblée a décidé, d'un commun accord, de s'unir et de créer l'Association des Amis du cinéma en Acadie. Celle-ci aura comme objectif principal la promotion de la production et la diffusion du cinéma acadien. Le comité infirmière élu s'occupera de l'incorporation légale de cette association et verra à tracer une constitution.

C'est donc dire que le cinéma en Acadie progresse beaucoup. Donnons-lui le temps de parvenir à l'étape adulte.

## DROITS ETUDIANTS

Comme tout autre corporation, l'université est protégée par les lois civiles de la province.

De son côté, l'étudiant s'engage à respecter les règlements établis par l'université, quoique cette dernière ne reconnaît aucunement le rôle de consommateur de l'étudiant.

Il en va de soi puisque les consommateurs sont le secteur dans notre société où il y a le plus de lacunes nécessitant des agences de protection du consommateur telles Ombudsman...

À l'université, aucune agence du genre existe. En plus, l'ensemble des étudiants est le seul groupe sans structure de protestation légalement reconnue. Donc, l'étudiant est sujet à l'abus de la part de l'administration, des professeurs, du service de soutien, parfois même d'autres étudiants.

Alors, voilà le pourquoi de ce court texte par lequel nous espérons élargir la pierre de coin du futur code étudiant.

## ORDRE

Afin de maintenir le bon ordre, l'université a élaboré une série de règlements dont l'étudiant est supposé responsable.

Nous sommes d'accord pour dire que chaque étudiant individuellement ne doit pas:

1. Entraver le bon fonctionnement de l'université. Alors il lui est interdit de:

a) tenir des réunions publiques ou de participer à des manifestations sur les terrains ou dans les édifices de l'université dans autorisation préalable;

b) faire l'occupation de locaux;

c) interrompre des activités universitaires ou nuire à la bonne marche de telles activités.

1. En conséquence, ce même individu devrait avoir le droit de:

a) regard sur tous documents à son sujet à l'université;

b) recevoir à sa demande tous documents à son sujet émis par l'université, la version officielle, s.v.p.

1. De plus, l'ensemble des étudiants en tant que corps constitué devrait avoir, pour des raisons justifiables auprès de la population en général et en particulier par la majorité de ses membres, le droit de:

a) empêcher le bon fonctionnement de l'université, tout en respectant la propriété, jusqu'à ce que le ou les différends avec tout corps créant la nécessité de grave soient résolus.

1.2 Il ne peut attenter aux libertés fondamentales de tout autre membre de la communauté universitaire. Il est notamment interdit de:

a) faire preuve de violence ou de proférer des menaces contre

un membre de l'université ou contre un de ses invités;

b) empêcher sans justification un membre de l'université ou son invité de pénétrer sur les terrains ou dans les édifices de l'université, d'y circuler ou d'en sortir;

c) porter atteinte aux droits de l'un de ses invités, que ces atteintes concernent la race, la couleur, la religion, les croyances ou tout autre droit fondamental de ces personnes.

III. Ce règlement se subalterne au droit 1 a) en page première. Les parties a) et c) sont des manquements aux droits de la personne; en conséquence le corps constitué de l'ensemble des étudiants devrait pourvoir à la mise en place d'un comité quelconque ayant pour tâches de:

a) dénier tout manquement à ces règlements de la part de l'administration, du corps professoral, du service de soutien et d'étudiants.

b) entendre tout plainte de la part d'un de ses membres, toute plainte s'avérant fondée. Le comité devra agir en vue d'obtenir justice pour cet individu.

1.3 Il est interdit de voler, détruire ou endommager délibérément, sur les terrains de l'université ou dans un de ses édifices, un bien appartenant à l'université, à un de ses membres ou à un de ses invités.

1.4 Tout étudiant doit se conformer aux règlements adoptés par l'université en vue d'assurer l'efficacité et la bonne administration de ses services.

IV. Tout règlement de l'université allant à l'encontre des droits étudiants peut être brisé par l'étudiant. Spécifiquement dans un cas où un étudiant serait soumis à un tel règlement par n'importe laquelle autorité de l'université, le comité (voir

III) devrait voir à ce que le tort soit réparé et à ce que le règlement soit retiré de la liste ou corrigé.

Il est notamment interdit de:

a) forger, falsifier, mutiler ou altérer d'une certaine façon un document ou une pièce destinée à l'université;

b) utiliser ou soumettre un document dont on connaît la fausseté dans le but de tromper l'université;

c) obtenir frauduleusement des avantages, grâce à des documents ou pièces appartenant à un tiers ou par l'emploi de manœuvres, même si l'utilisation de ces documents ou pièces ou l'emploi de ces manœuvres n'a pas eu une valeur déterminante dans l'obtention de ces avantages;

d) utiliser les tableaux d'affichage sans avoir obtenu l'autorisation prescrite par les règlements ou afficher à des endroits autres que ceux prévus par les règlements;

e) publier, distribuer ou vendre des tracts, pamphlets, feuillets publicitaires, journaux ou revues sans avoir obtenu l'autorisation prescrite par les règlements;

f) consommer, distribuer ou vendre des boissons alcooliques à des endroits autres que ceux prévus par les règlements ou sans avoir obtenu l'autorisation prescrite par les règlements.

V. Toute distribution, publication et vente de divers moyens d'information demeure une liberté d'expression et est difficilement gréable par quelques règlements superficiels. Alors toute distribution, publication et vente à but non-lucratif ne peut être interdite.

Donc:

a) l'université devrait mettre à la disposition des étudiants au niveau de l'ensemble des étudiants qu'au niveau des facultés et départements, les moyens nécessaires à la diffusion d'information, soit: tableaux d'affichage aux entrées de circulation, des tableaux gérés par les étudiants eux-mêmes casernes à jour aux et tout autre publication que les corps étudiants constitués géant ces casernes jugeront propres, haut-parleurs permettant la diffusion, radio ou autre. Ces haut-parleurs devraient être installés là où les étudiants se rencontrent le plus fréquemment.

b) toute publication, radiodiffusion émise par les étudiants ne peut être interdite, empêchée ou censurée par n'importe laquelle autorité à l'université, sauf celle des étudiants.

## L'ACADEMIQUE

À l'université, l'étudiant est soumis à plusieurs règlements de nature dite académique. Ce de sa demande d'admission à son inscription, même à l'obtention de son diplôme.

Certes la majorité de ces règlements sont des plus nécessaires et sont autant au service de l'étudiant lui-même qu'à celui des professeurs ou administrateurs de l'université.

Dans cette section, nous n'allons certainement pas répéter chacun de ces règlements. Plutôt nous allons dicter les droits étudiants de la façon la plus générale possible en ce qui concerne ses activités académiques. De plus nous allons répéter les droits où il y a ou il semble y avoir violation des

énoncés de principes généraux en leur apportant les modifications ou corrections qui nous semblent adéquates.

A. Aucune discrimination vis-à-vis l'étudiant sera tolérée qu'elle soit raciale, sexuelle, religieuse... ou de tout autre nature; indépendamment que cette discrimination soit issue de l'administration, du corps professoral et ou du corps des services de soutien; davantage si elle provient du corps étudiant. Plusieurs changements s'avèrent nécessaires dans d'application et l'inscription.

B. À l'université il est reconnu de tous qu'il y a une minorité de professeurs par excellence, non seulement des maîtres et innovateurs de leur discipline mais aussi des maîtres dans la science du partage de ces connaissances, l'éducation.

A. Ses débuts à l'université, l'étudiant devrait être introduit à sa discipline par ses maîtres (s'il y a un nombre suffisant), non pour qu'ils soient dirigés de façon paternaliste à travers, fectivement.

Le premier semestre, au contraire pour qu'ils soient exposés honnêtement à l'instruction supposément supérieure.

C. Pendant son séjour à l'université, l'étudiant peut exiger ce qu'il y a de meilleur en laboratoire, en service de bibliothèque, en contenu de cours, en professeur... pour lui permettre de sortir avec une formation adéquate. À cette fin, il a l'obligation et le droit:

- de bien choisir ses cours; pour faciliter ceci, chaque semestre doit être distribué par deux semaines en-dedans desquelles il pourrait choisir, changer, laisser... et afin que ce processus d'élimination s'avère efficace, le professeur, en-dedans de la première semaine de cours, devrait avoir présenté aux étudiants manifestant un intérêt dans son cours, un bref syllabus de ses cours: contenu académique-pratique, méthode d'évaluation...

La méthode d'évaluation devrait aussi être décidée en-dedans de la première semaine et ceci par processus démocratique où la volonté de la majorité des étudiants intéressés primerait.

Certes il y a lieu pour l'établissement de normes quantitatives. Celles actuelles ne saisissent une étude plus approfondie.

- Travail revenant certes au comité page 2 III.

D. Vis-à-vis le corps professoral, l'étudiant devrait avoir le droit de participer à l'engagement, au renvoi et à la promotion du professeur. Ceci devrait être

possible par l'entente et le consentement et/ou. De plus, en plein d'avis devrait avoir de soumettre un professeur un droit d'étudiant et/ou école ou ce aux autorités à l'université ou aux professeurs; d'avis de la nature du grief.

E. Comme à tout moment, l'étudiant doit être libre de s'opposer à ce qu'il y a de contraire à son intérêt inverse.

Alors, nous jugeons temps propre pour affirmer que toute présentée par l'université - rapports de l'étudiant - demeure la propriété de l'étudiant et qu'elle retourne. Toute par l'université effectuée sans l'avis de l'étudiant. Toute répétition de l'étudiant devrait être évitée. De plus, tout professeur ne servir des intérêts des étudiants pour son propre bien-être sur-le-champ.

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est un instrument de travail pensable à des étudiants et à la seule université de la population française du Québec, on permet de la la décadence.

D'une part, la bibliothèque devrait offrir aux étudiants population en volume l'espace aux volumes de documentation, s'ajoute aux normes des bibliothèques pays.

Plus précisément, la bibliothèque devrait être tenue de fournir pour les besoins de la semaine, les fins de semaine, le dimanche, les dix-huit heures. Pendant ces périodes, les bibliothèques devraient offrir un service adéquat de consultation, de personnes ressources, l'entente d'un personnel qualifié et temps partiel aux bibliothécaires.

Une réévaluation de la servabilité déjà en étape de

# STUDIANTS

de l'entremise du dé-  
et ou de la faculté.  
le premier semestre l'étu-  
diant avait la possibilité  
d'un grief vis-à-vis  
soit au comité des  
étudiants de sa faculté  
ou celui central, soit  
des académiques de  
ou syndicales des  
étudiants, dépendant de  
la grief.

à toute université  
conservatrice, la  
serve tous les droits  
aux étudiants de sa  
notre société  
libre au superlatif,  
être dans le sens

jeuons que c'est le  
pour nous d'af-  
toute documentation  
l'étudiant à l'uni-  
travaux, thèses,  
de laboratoire  
propriété de l'étu-  
elle lui soit  
Toute reproduction  
traité ne peut être  
aux membres de l'étu-  
reproduction par  
pour sa liberté  
aurait avoir la poli-  
à l'Université.  
notre professeur pris  
des travaux de ses  
sur son propre avan-  
tisme être congédié  
p.

**BIBLIOTHÈQUE**  
l'ouvrage constituant  
ment de travail indis-  
des études universi-  
la nôtre s'avèrent  
navigable offerte à la  
francophonie à l'est  
on ne peut se  
de la laisser aller à la

la bibliothèque  
pour affaiblir à  
étudiants et à la  
en général l'accès,  
à volumes, et à toute  
l'un, supérieur sinon  
normes de l'ensemble  
théoriques françaises du

ciement, la biblio-  
thèque être ouverte un  
le seize heures par  
ses deux tiers à trois  
semestres. Pendant  
le semestre, ce mini-  
mum être augmenté à  
heures par jour,  
des périodes d'ouver-  
ture, la biblio-  
thèque offrir un service  
consultantes(es) et de  
ressources, soit par  
d'un personnel per-  
sonné ou d'étudiants à  
libre ayant un intérêt  
économique.

évaluation périodique  
l'ensemble des volumes  
de devrait être effec-

tue afin de permettre en-  
dedans des plus brefs délais  
possibles, la mise à l'également  
de nouvelles éditions trop  
souvent étagées tempo-  
rairement à la cave et inaccessi-  
bles.

D'autre part, l'étudiant  
s'engage à respecter les règle-  
ments de la bibliothèque et  
qui concerne l'espace accessible,  
la location de volumes et les  
heures d'ouverture. Déjà, il y  
a des conséquences financières  
imposables s'il s'avère  
qu'un étudiant manquera à son  
obligation en matière de  
l'emprunt de volumes. Ces  
méthodes de contrôle s'avèrent  
adéquates et nécessaires. En  
plus l'étudiant devrait consentir  
à se soumettre à cette méthode  
par contrat d'inscription. Le  
contrat devrait comprendre les  
règlements nécessaires au bon  
fonctionnement de la biblio-  
thèque non-assurables par des  
sanctions financières.

## L'ÉTUDIANT ET DES DROITS VIS-À-VIS SES PROPRIÉTÉS ORGANISÉS

Jamais auparavant dans  
l'histoire de la Fédération s'est-  
on penché sur les droits des  
membres vis-à-vis des offices,  
quelque que cette lacune les a  
jamais empêchés de reven-  
diquer ce qui leur était dû. Il y  
a eu souvent des abus à travers  
différents offices et le retour à  
la normal n'est toujours avéré  
même certains membres impli-  
qués.

En conséquence, nous croyons  
incentivement propices les  
quelques énumérations  
suivantes.

1. Aucun candidat aux offices à  
suisse universel ne peut voir  
sa participation refusée et ou  
empêchée à cause d'hindances  
quelconques, de convictions  
religieuses, sexuelles, politi-  
ques, d'excellence ou de non-  
excellence académique, de non-  
participation à la participation  
d'office, de statut social, de  
dossier légal et ou médical anté-  
rieur à cause de son sexe.

a) Chaque candidat doit être  
membre à part entière de la  
F.E.U.M.

b) Chaque candidat doit sou-  
mettre sa mise en candidature  
au président d'élection qui en  
détermine l'authenticité.

c) Chaque campagne sera  
sujette à un contrôle strict de la  
part du président d'élection, le  
candidat pouvant y mettre que  
de son ingéniosité et temps.

d) Tout candidat suspect avec  
preuve à l'appui de libelle diffamatoire envers un adversaire  
sera rejeté automatiquement.

II. Tous les offices déterminés  
par le conseil d'administration  
sont soumis à la même régle-  
mentation discriminatoire que  
les offices à suffrage universel.

a) En plus d'être membre à part  
entière de la F.E.U.M., le candi-  
dat doit rencontrer les exi-  
gences de l'office.

b) Aucune cabale de la part du  
candidat auprès des membres  
du conseil ne sera tolérée. Tout  
candidat suspect, avec preuve à  
l'appui, d'avoir entrepris une  
telle initiative sera rejeté auto-  
matiquement.

c) Le président d'assemblée  
sera chargé d'évaluer le degré  
de qualification des candidats.\*  
Le président d'assemblée doit  
présenter le rapport de ses  
considérations au conseil avant  
que les candidats soient reçus  
individuellement par lui.

III. Afin d'éviter la monopoli-  
sation des postes, la gestion  
par crise, quel que et les conflits  
d'intérêt, aucun membre ne  
peut combiner deux offices simu-  
lтанément.

IV. Chaque office devrait être  
soutenu par une rémunération  
équitable afin d'assurer une sta-  
bilité financière à son officier  
car une fois en office, la  
F.E.U.M. lui exigera un dévoue-  
ment inconditionnel. Aucun  
privilège additionnel sera admis.

V. Chaque officier ne peut  
refuser de l'information de sa  
compétence à un membre, que  
ce soient des explications ver-  
bales ou documentaires.

Le membre paie et en  
échange, il s'attend à certains  
services (social, culturel, poli-  
tique, économique...) nécessai-  
res à la vie en ville et ou sur  
campus. De plus, il s'attend à ce  
que son organisme comprenne  
ses droits et les défends auprès  
des individus qui corps et ou  
individu en abusant. A cette fin,  
l'organisme en question doit se  
faire porte-parole dévoué, re-  
vélateur et annonceur de  
toute injustice et justice  
vis-à-vis l'un de ses membres,  
un défenseur de l'ensemble et  
de chacun de ses membres en  
plus de contribuer à la défense  
de tout autre groupe social  
opprimé.

\* Ceci peut être facilement  
accompli en considérant la can-  
didature du service en question,  
l'officier occupant le poste  
convoité et les qualifications  
avancées par le candidat.

Alors le membre doit avoir un  
contrôle absolu de l'organisme  
quelque que ce contrôle ne doit pas  
être une façon simplifier le bon  
fonctionnement et la liberté  
d'opération de l'organisme. A  
cette fin, nous considérons que  
chaque membre à ses droits  
suivants:

a) Accès à toutes les réunions  
du conseil d'administration de  
même qu'à toute documentation  
et information et ressortant.

b) Possibilité d'appeler une  
réunion du conseil: critères

1. un ordre du jour précis  
2. l'information nécessaire  
3. la participation d'au moins un  
dixième de ses confrères

c) Un minimum d'une réunion  
générale par année académique  
où il lui serait possible d'ap-  
porter les points le préoccupant  
et où l'ensemble des membres  
pourrait décider par vote, si  
nécessaire, du sort des points  
en question. Un cinquième  
de l'ensemble des membres devrait  
constituer le quorum de même  
pour qu'un membre puisse  
appeler la réunion générale s'il  
le désire. Les critères 1 et 2 de  
l'article(s) sont abandonnés  
lorsqu'il s'agit d'une assemblée  
générale quel que le membre  
doit préciser au moins un point  
d'intérêt général.

d) Les autres réunions du  
conseil et générales sont ap-  
pelées par le secrétaire général  
avec l'approbation du conseil.

e) Chaque membre a le droit de  
demander un vote de confiance  
et non-confiance vis-à-vis  
n'importe quel officier de l'orga-  
nisme, même ceux élus par le  
conseil d'administration. Il doit  
avoir l'appui d'au moins un  
cinquième de l'ensemble de ses  
confrères.

f) Chaque membre a le droit de  
regard sur toute documen-  
tation autre que celle ressortant  
des assemblées de l'organisme  
(déjà accessible)

## SECURITE - ACTIVITES

**ÉTUDIANTS**  
Toute activité menée par une  
branche de l'organisme étu-  
diant s'appuie sur un corps de  
police étudiant afin de recon-  
struire certaines normes sécuri-  
taires légales d'une part et  
d'autre part, afin d'avoir sur  
place des personnes respon-  
sables aptes à réagir de façon  
réflexive en cas d'urgence.

a) Ce corps doit être entière-  
ment composé d'étudiants à  
part entière.

b) Chaque officier du corps doit  
appliquer les directives pres-  
crites par les responsables de  
l'activité.

c) Les directives doivent être  
préparées à l'avance, considérer  
l'approbation du chef du corps  
et du responsable de l'activité  
tout en respectant les droits  
étudiants.

d) Tout conflit entre un officier  
du corps en service et membre  
de l'organisme peut être amené  
devant le comité des droits  
étudiants soit par l'officier ou  
par le membre.

e) Malgré qu'un tel conflit  
pourrait être de nature légale, il  
devrait être soumis au comité  
avant de l'être à l'autorité  
civile.

f) Le corps ne pourra dans  
aucune instance maintenir un  
dossier sur un étudiant.

g) Ces mêmes règlements (d, e,  
f) devraient s'appliquer au corps  
de sécurité de l'université.

## CONCLUSION

Ce document soit ou moins  
mal rédigé, ne voulant le départ  
d'une rédaction future dite  
correcte, nous es présentés afin  
d'essayer de nous sensibiliser  
tous à la vulnérabilité de l'étu-  
diant vis-à-vis l'Université.  
l'Université et afin d'éveiller  
chez chacun de nous l'esprit  
critique de cet ensemble.

L'Université doit être un lieu  
de création et d'innovation et  
cette création et innovation ne  
doit pas venir tout bonnement  
de l'administration et des pro-  
fesseurs puisque la majorité du  
temps, ce n'est que superficiel  
mais doit venir des étudiants.

L'étudiant en majorité parti-  
cipe à l'université que pendant  
quatre ans en-dedans ces quel-  
ques années et ne peut contri-  
buer sans quelques outils indis-  
pensables tels ses droits de  
rassemblement, manifestation,  
publication et diffusion d'informa-  
tion par tout autre moyen.

La créativité de l'étudiant ne  
peut ressortir sans stimulation  
provenant de l'académique  
autant que la pratique.

Du côté académique, l'étu-  
diant a pour option que l'ensei-  
gnement par professeur et  
service de bibliothèque. Alors  
nos professeurs d'une part  
doivent être ce qu'il y a de plus  
ouvert à la qu'il y a de plus  
avant-gardiste et moderne.

Aussi l'étudiant doit appor-  
ter son travail académique et  
cela à tous les niveaux.  
Comment peut-on imaginer pro-  
mouvoir la créativité lorsqu'on  
ne permet même pas d'engager  
les droits d'appartenance vis-à-  
vis toute synthèse par  
(travaux de maîtrise surtout).

Du côté pratique, l'étudiant  
devrait avoir accès à l'oppor-  
tunité d'occuper pas enlever les  
en pratique certaines de ces  
théories et ou idées soit par  
l'entremise d'engagement dans  
le mouvement étudiant, politique  
social ou tout simplement en  
ayant l'occasion de participer au  
fonctionnement de l'université.

D'accord, toutes ces possi-  
bilités sont plus ou moins en  
place mais peu le savent et  
encore moins en profitent. De  
plus, une grande partie des  
droits étudiants ont été con-  
somés acquies par ce campus  
non! jamais été rédigés,  
reconnus par les autorités en  
conséquences et sont plus ou  
moins respectés.

# Chronique d'échec



Le club d'échecs de l'Université de Moncton vous invite à venir jouer chaque mercredi à 19h00 au local 324-Tailleur.

## Actualité

Anatoly Karpov conserve son titre mondial alors qu'il a battu Victor Kortchnoi par le compte de six victoires contre cinq revers.

La nouvelle championne du monde des échecs est une autre Russe. Âgée seulement de 17 ans, dénommée Maia Chiburdanidze.

Le tournoi annuel d'Edmundston se déroulera en fin de semaine au Centre Universitaire St-Louis-Mallet. Tous ceux intéressés à aller à ce tournoi, veuillez vous présenter au club d'échecs mercredi.

## Micro-ordinateur

Un programme d'échecs sur micro-ordinateur est à la disposition des adeptes de ce jeu à

la faculté des Sciences. Veuillez prendre rendez-vous en vous adressant à la secrétaire du département de Physique.

## Livres

La bibliothèque de l'Université de Moncton a reçu une dizaine de livres d'échecs, mis à la disposition de tous. La bibliothèque régionale de Moncton possède, elle aussi, une certaine quantité de livres qu'on peut emprunter.



Problème



La solution du problème de la semaine dernière était T-b5!!! Seuls Réginald Hody et André Roy ont trouvé la bonne solution.

Les blancs jouent et font échec et mat en deux coups. Amenez vos solutions au club d'échecs mercredi. Celui qui aura trouvé le plus de solutions d'ici Noël recevra un abonnement d'un an à la revue Europe-Echec.

Bonne chance.

Marcel Soucy

## Endormis??

Le Centre Culturel présentait, lundi dernier, le fantasiste d'origine manitobaine Maurice Paquin. Ce fut vraiment un spectacle des plus divertissants. Il est cependant déplorable de voir si peu d'intérêt de la part des étudiants. Serait-ce le manque d'information, le coût trop élevé de \$2,00 ou bien l'emplacement du Centre qui n'ont su attirer le public étudiant?

Les francophones comprendraient-ils un jour qu'il faut s'entraîner, encourager tout ce qui se fait en français? Serait-ce la boisson, l'appât précieux? Les groupes tels Harvest, Molly Oliver et Rhine Gold rempor-

tent pourtant de vifs succès au Kacho. Ne voit-on pas le problème de l'assimilation qui s'aggrave de jour en jour? Il faut sauvegarder notre langue et même la promouvoir.

## PARTICIPONS

Lyne Legault

## Une histoire de persienne

Une histoire de persienne  
Chez moi la persienne est en bois  
persienne de bois  
chez moi la persienne est en acier  
persienne d'acier  
on entend dans les voix  
on regarde dans les voix  
et on voit

tout ce que l'on ne comprend pas  
tout cela revient de la persienne en bois  
tout cela revient de la persienne en acier  
tout cela revient de ces persiennes

en acier  
mais en bois  
mais surtout  
mais en acier  
Chez moi la persienne est en acier  
persienne d'acier  
chez la persienne est en acier

Faramars



## Ateliers

### Photo II

Description:

Photo II - pour amateurs

- théorie: styles - amateur, toriste, scientifique raisonnement photographique

- pratique: utilisation maximum de la caméra, films, accessoires, etc.

techniques de chambre noire: possibilités, gadgets, etc.

### Photo III

Photo III - dispositifs couleur  
- la diapo. - avantages, désavantages, possibilités  
- thèmes: macro, nocturne, "tabletop", etc.

- faire et prendre une photo  
- principes de composition (esthétique)

Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Micheline Bourque au local 300-6, tél: 858-4271.

Reçu de l'éducation le 22 octobre 1978 à 20h10  
Cet acte est dû à la direction de l'éducation  
des Jeunes et de la culture  
Prix: \$7.00. 14

## Attention!

"Austi de Kris" yé temps que tu viennes dire ce que tu penses des chiens jaunes.

Le mardi 24 octobre, au local 106-Arts, à 19h00.

## Pensées jaunes

Les jaunes sont dans le même sac que les bleus. Ce sac de merde ouvert mardi le 24 octobre 106-Arts, à 19h00.

## CO-OP

Il y aura une assemblée dans le but de former un comité d'organisation. Alors, soyez coopératifs et venez-y en grand nombre.

Lieu - 050 Administration  
Quand - Le mercredi 25 oct.  
Heures - 11h30

Coopérativement vôtre  
Yvon Dupéré

## JEUNESSE CANADA MONDE

Avis aux anciens et aux intéressés au développement.

Il y aura une réunion, le dimanche 29 octobre, à 19h30, à l'édifice Tailleur: On se rencontrera à l'entrée. Venez tous!

NORMAND

FRANK

### Deux endroits pour vous servir

**221 Mountain Road**  
**389-9460**  
**Moncton**

**979 Mountain Road**  
**389-4351**  
**Moncton**

**"LA CUISINE DE DEMAIN AUJOURD'HUI"**

## "Casseurs de pots"

Avis  
Les fiers à bras de la F.E.U.M. seront présents mardi le 24 octobre à 19h00 au local 106-Arts. S'il y a des postes cassés, il y aura des jaunes pour licher les dégâts.

## Avez-vous peur des chats?

Ce message s'adresse à ceux qui ont peur des chats, "Phobie des chats", et qui veulent se débarrasser de cette peur... Les intéressés sont priés de communiquer avec le département de psychologie de l'Université de Moncton.

Endroit: Tailleur, au secrétariat du 5e étage

-au local 566 ou 515

Ou téléphonez à 858-4203

Merci à l'avance!

## Défi national

### de conditionnement physique

| Classif. | Fac. ou Dept.    | no. parties | pts. acc. | Moy.   |
|----------|------------------|-------------|-----------|--------|
|          |                  | (m)         | (p)       | (P-30) |
| 1        | Ed. phys.        | 1200        | 2964      | 14.8   |
| 2        | Sc. inf.         | 157         | 632       | 4.02   |
| 3        | Sc. dom.         | 76          | 215       | 2.83   |
| 4        | Sc. Soc. & Comp. | 309         | 469       | 2.24   |
| 5        | Adm.             | 495         | 892       | 1.78   |
| 6        | Sc. & Genie      | 445         | 601       | 1.35   |
| 7        | Personnel        | 700         | 917       | 1.31   |
| 8        | Arts             | 459         | 516       | 1.16   |
| 9        | Education        | 380         | 43        | .12    |
|          |                  | total 3200  | 7239      | 2.26   |

Après 3 semaines d'activité la moyenne générale de l'U. de M. est de 2.26. Plus tard nous vous ferons connaître le classement des autres universités canadiennes.

**ALLADIN**  
PIZZA

Livraison gratuite  
aux  
étudiants

**855-0733**

PIZZA  
LASAGNE  
SPAGHETTI  
RAVIOLE

DONAIRS  
FISH & CHIP  
POULET FRIT  
FRIED CLAMS

#### HORAIRE

DIMANCHE @ JEUDI : 16.00 @ 01.30 HRS  
VENDREDI & SAMEDI : 16.00 @ 03.00 HRS

**aircab**

SERVICE 24 HRS. SERVICE

**855-2000**

## DIPLOME UNIVERSITAIRE C'EST LE MOMENT DE VOUS FAIRE VALOIR

IBM Canada Ltd lance un défi aux hommes et femmes aimant un milieu de travail dynamique qui leur demande de posséder un esprit créateur, un sens pratique et efficaces de la communication et beaucoup d'entrainement. Les candidats choisis, diplômés universitaires, seront appelés à assumer d'importantes responsabilités et à relever les défis complexes que pose l'informatique.

En tant que représentant de l'équipe des ventes de la division Informatique, vous travaillerez de près avec nos clients actuels et futurs. Votre rôle consistera à élaborer des solutions informatiques qui répondent à leurs besoins.

Une expérience antérieure dans les domaines de la vente ou de l'informatique constitue un atout, mais elle n'est pas essentielle. Votre carrière débutera par un programme de formation intensif d'une durée de 18 mois, comprenant des cours théoriques, pratiques et des stages.

Cet emploi ne s'adresse qu'aux candidats qui recherchent le défi d'une profession très exigeante. Votre réussite chez IBM peut vous ouvrir les portes sur une carrière intéressante dans le domaine professionnel ou la gestion.

Nous offrons un excellent salaire et une vaste gamme d'avantages sociaux entièrement défrayés par la compagnie. Les postulants qui seront appelés à travailler à Québec doivent posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Faites parvenir vos demandes d'entrevue et curriculum vitae à votre bureau de placement.

**IBM**  
IBM Canada Ltd

Ad. No. IBM-77-15F  
Le Groupe Forbec Inc.

## Une philosophie d'entreprise

Tout organisme, comme toute personne, doit avoir des principes directeurs solides. Voici les principes sur lesquels IBM s'appuie pour gérer ses affaires.

• Tout d'abord, nous respectons la personne, ses droits et sa dignité.

• Nous nous devons de donner à nos clients le meilleur service possible.

• Nous voulons que l'IBM soit synonyme d'excellence, et nous croyons que chaque tâche dans chacun des secteurs de l'entreprise doit être accomplie sous le signe de la perfection et au meilleur de nos capacités.

• Nos succès dépendent de la qualité et du dynamisme de la direction qui est consciente du besoin de faire de chaque membre de l'entreprise un partenaire enthousiaste.

• Nous avons de nombreuses obligations envers nos actionnaires. Nous devons prendre soin de la propriété qui leur nous ont confiée, leur assurer des retours de placements intéressants et exploiter toutes les possibilités de maintenir une croissance constante.

• Nous voulons traiter d'une façon équitable, impartiale avec nos fournisseurs de biens et services, et les choisir en fonction de la qualité de leurs produits ou services, de leur crédibilité et de la nature concurrentielle de leurs prix.

• Nous acceptons nos responsabilités de citoyens à l'échelle de la collectivité, du pays et du monde entier. Nous croyons que nous pouvons mieux servir nos intérêts en servant d'abord ceux du public. En nous croyant également que les intérêts immédiats et à long terme du public sont mieux servis par un système libéraliste. Nous savons que nous devons opposer une concurrence vigoureuse à nos concurrents, mais la loyauté et le respect envers nous et envers la loi sont des points d'honneur.



Local 68  
Bellefleur  
Tél. 525-5542, 525-5555



Centre de  
Main-d'œuvre  
du Canada

HEURES DE BUREAU  
9250 - 12500  
12500 - 17500

# Emplois

Liste des employeurs qui ont, à date, confirmé une visite de recrutement au Centre universitaire de Moncton:

- 24 octobre **CONFEDERATION LIFE**  
Tous les étudiants intéressés.  
**CLARKESON, GORDON & CO.**  
BAA, BSA, BA, B. Sciences
- 25 octobre **ROYAL INSURANCE**  
BAA, BSA, BA, B. Sciences, B. Ed., B. Sc. Soc. & Comp.
- 26 octobre **LA BANQUE ROYALE DU CANADA**  
BAA, BSA, BA, B. Sciences  
**GENERAL MOTORS DU CANADA**  
BAA, BSA, MBA, B. génie civil et industriel, programmation
- 27 octobre **GENERAL MOTORS DU CANADA**  
BAA, BSA, MBA, B. génie civil et industriel, programmation
- 30 octobre **BANQUE DE MONTREAL**  
BAA, BSA, BA
- 31 octobre **BANQUE DE MONTREAL**  
BAA, BSA, BA  
**XEROX**  
Tous les étudiants intéressés.
- 1 novembre **XEROX**  
Tous les étudiants intéressés.  
**BURROUGHS'S BUSINESS MACHINE**  
Diplôme universitaire  
**TOUCHE, ROSS & CO.**  
BAA, BSA
- 2 novembre **CENTRAL & EASTERN TRUST**
- 7 novembre **CANADA PACKERS LIMITED**  
BAA, BSA, B. Sc. (chimie)
- 14 novembre **H. R. DOANE**  
BAA (compt.), BSA (compt.)
- 15 novembre **NB TEL**  
BAA, BSA.  
**FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
Bureau du vérificateur général
- 16 novembre **FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
Bureau du vérificateur général.  
**NB TEL**  
BAA, BSA.  
**MAHEU, NOISEUX & ASSOCIES**  
Candidats intéressés au CA.
- 17 novembre **FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
Bureau du vérificateur général
- 20 novembre **LA CIE GENERAL ELECTRIC DU CANADA**  
BAA (finance ou compt.), BSA (finance ou compt.)  
**FONCTIONS PUBLIQUE DU CANADA**  
Groupes administratifs.
- 21 novembre **ZELLER'S**  
BAA, BSA, BA.  
**FONCTIONS PUBLIQUE DU CANADA**  
Groupes administratifs  
**FONCTIONS PUBLIQUE DU CANADA**  
Programme Socio-économique
- 22 novembre **LA COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIAL**  
BAA, BSA, MBA, B. génie civil et industriel.  
**FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
Groupes administratifs.
- 23 novembre **LA COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIAL**  
BAA, BSA, MBA, B. génie civil et industriel  
**FONCTION PUBLIQUE DU CANADA**  
Programme du Service extérieur
- 27 novembre **BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE**  
BAA, BSA, BA.  
**LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
BAA (Compt.), BSA (compt.)

- 29 novembre **BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE**  
BAA, BSA, BA.  
**HOUSEHOLD FINANCE**
- 7 décembre **IRON ORE**  
BAA, BSA, MBA.
- 8 décembre **IRON ORE**  
BAA, BSA, MBA  
**PRE-SELECTION**
- 23 octobre **BURROUGHS'S BUSINESS MACHINES**  
Diplôme universitaire
- 25 octobre **PROCTER & GAMBLE**  
Diplôme universitaire
- 30 octobre **LA CIE GENERAL ELECTRIC DU CANADA**  
BAA (finance ou compt.), BSA (finance ou compt.)
- 31 octobre **LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE**  
BAA, BSA, BA.  
**MAHEU, NOISEUX & ASSOCIES**  
Candidats intéressés au CA.  
**Q.N.S. LIMITEE**  
BAA (compt.), BSA (compt.)
- 6 novembre **IRON ORE**  
BAA, BSA, MBA.
- 10 novembre **SOCIÉTÉ D'HABITATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
BAA (compt.), BSA (compt.)
- 17 novembre **BANQUE DU CANADA**  
B. Sc. Soc. (économie), M. économie, M. économie, MBA, BAA, BSA.
- 1 décembre

## SEANCES D'INFORMATION

- 25 octobre **LA BANQUE ROYALE DU CANADA**  
Local 050 Administratif à 20h00.
- 16 novembre **IRON ORE**  
Local 050 Administratif à 19h30.

## EMPLOIS D'ÉTÉ

Le Conseil National de Recherches Canada invite les étudiants en Sciences et en génie, ayant passé leurs examens avec la mention "grande distinction", à présenter une demande pour un poste d'été dans ses laboratoires. On accordera la préférence aux étudiants du 3e ou de 4e année. Les étudiants(es) intéressés doivent poser leur candidature au plus tard le 18 novembre.

La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick désire obtenir les services d'un ou plusieurs employés pour la période mai - août 1979, inclusivement pour travailler à son bureau chef - ad. sur industriel, Fredericton, N.-B. Ce travail comprend assister l'équipe de vérification interne dans ses fonctions et pourrait inclure des déplacements. Les qualités requises sont une 3e année universitaire en administration des affaires avec concentration en comptabilité. Les candidatures doivent être soumises avant le 17 novembre, 1978.

La Société d'habitation du N.-B. désire aussi obtenir les services d'un Programmeur pour la période d'été. Les qualités requises sont 3 - 4 années universitaires de préférence en programmation et comptabilité. Les candidatures doivent être soumises avant le 17 novembre au Centre du Main-d'œuvre sur le campus.

## PROGRAMME DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN TRADUCTION

Les étudiants qui veulent faire carrière en Traduction à la Fonction publique fédérale ont la possibilité de poursuivre des études universitaires en traduction dans le cadre d'un programme d'aide financière englobant les frais de scolarité et une somme forfaitaire.

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera à notre bureau le premier jeudi de chaque mois. Les étudiants intéressés à discuter les possibilités de carrière avec les Forces Armées Canadiennes sont invités à venir rencontrer Capitaine Claude Gofard.

## Nominations

CKUM, annonce la nomination officielle de Marcel Savoie au poste de directeur de la radio-étudiante. Ce choix fut fait lors de la réunion de la FEUM, mardi soir dernier.

Pour ce qui est du vote des annonceurs qui eu lieu le 16 octobre, René Thériault fut nommé directeur de la musique. Donc, voici ceux qui pourront vous aider toute l'année à CKUM:

Denise Roussel - Directrice de la Programmation  
Lyne Legault - Directrice de l'Information  
Yvon Cormier - Directeur de CKUM mobile  
Marc Savoie - Directeur de la Technique  
Marcel Savoie - Directeur de la radio  
René Thériault - Directeur de la musique

## Avis aux anti-jeunes

Vous, étudiants de l'Université de Moncton, qui ne savez que critiquer et harceler les gens, impliquez-vous dans les choses étudiantes. Il est temps de vous informer et non de parler ou faire signer des choses sans savoir qu'est-ce qui se passe. Il y aura des jeunes de gens supposés compétents de la FEUM et des "étudiants critiques". Le mardi 24 octobre 1978, à 19h00, au local 106 de l'édifice des Arts.  
Grouillez-vous le Q.

## Eckankar

Le public est invité à assister à une soirée d'information sur ECKANKAR, la voie de la Conscience Totale, qui sera donnée gratuitement au local 324 de l'édifice Tailleux de l'Université de Moncton, le samedi 28 octobre, à 19h00.

La conférence se veut une introduction à la pratique du voyage de l'Âme à l'existence de techniques d'enseignement spirituel par l'état de rêve, à l'explication de la loi du karma et de la réincarnation et au rôle du Maître ECK vivant, le MAHANTA, Darwin Gross.

"ECKANKAR peut être utilisé par l'être humain dans chaque aspect de son existence journalière, que ce soit dans le domaine des arts créatifs, dans celui des affaires, de l'éducation, de la santé, ou de la vie en famille. Grâce aux Initiations et à la pratique journalière des exercices spirituels de ECK, la Source de toute vie, sagesse, pouvoir, et liberté. Ceci est accompli très progressivement, de manière à ce que l'individu développe la responsabilité et l'humilité nécessaires en vue de travailler avec la force ECK. Graduellement, toutes les habitudes négatives sont dissoutes, bien qu'il n'y ait pas de pression appliquée en vue d'accomplir ceci." (Darwin Gross)

# FÊTES D'AUTOMNE

## ROTAIRE DES ACTIVITÉS

VENREDI 14h00  
27 Oct.

- ⇒ LA GROSSE NOTES midi au Kacho
- Bière (50) (2 hrs - 3 hrs)
- HAPPENING (tout l'après-midi)

15h00 ⇒ LA FOIRE

- (Concours de livres, musique, soda, concours de riddle etc...)

16h00 ⇒ Rallye des TAVEYNES (départ Kacho)

20h30 ⇒ INSCRIPTIONS (au Kacho)

- (concours des buveurs, euros)

21h00 ⇒ Ophé - orchestre de France

- (au Kacho) -

- ⇒ CONCOURS DES BUVEURS
- (au Kacho 19h-10h30) BUVEUSES

C.H.P.

SAMEDI

28 Oct.

⇒ Tournoi Citrouille (ceps) ←

- (Volleyball, parents, filles et mixte)

20h00 ⇒ DANCETHON (au Kacho)

20h30 ⇒ INSCRIPTIONS (Kacho)

- (concours des buveurs, euros)

21h00 ⇒ Ophé - orchestre de France

- (au Kacho) -

- ⇒ CONCOURS DES BUVEURS
- (au Kacho 19h-10h30) BUVEUSES

⇒ Surprises!!!

C.H.P.

DIMANCHE

29 Oct.

18h00 ⇒ CHASSE AUX TRÉSORS

- (départ de l'administration)

20h00 ⇒ "LA GRANDE VEILLÉE"

- Feu de Camp 7h00, plein d'activités
- Musique
- Danse
- Concours Surprises

- (au Kacho)

C.H.P.

LUNDI

30 Oct.

21h00 ⇒ "SUPER" CAFÉ

- Musique
- Bouffe
- Surprises

C.H.P.

MARDI

31 Oct.

20h30 ⇒ SOIRÉE HALLOWEEN (au Kacho)

- (costume, maquillage ou maquillage)
- "Obligation"

- "Prix" pour costumes les plus originaux

P.S.

INSCRIPTIONS

pour les différentes activités se feront mercredi le 25 et vendredi le 27 pendant l'après-midi "au Kacho"

Si vous voulez d'autres informations

27  
OCTOBRE

AU

31  
OCTOBRE



# Grosse réunion

**SUJET: le cash show**  
**QUAND ? MERCREDI**  
**A 15 H**  
**OU? mais.. au CASHOW**



## *Horaire des employés du Kacho*

S'il vous est impossible de travailler aux heures et  
aux postes indiqués, appelez Tom à 858-4487

|                                      | Lundi | Mardi | Mercredi p.m.       | Mercredi soir                | Jedi              | Vendredi p.m.    | Vendredi soir                                                  | Samedi soir                                                  | Dimanche |
|--------------------------------------|-------|-------|---------------------|------------------------------|-------------------|------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------|
| Responsable de soirée                |       |       | Raymond R           | Aline Viennet                | Yvon D            | Raymond R        | J. Claude Dubé                                                 | Yves Blanchette                                              |          |
| Guichet I                            |       |       |                     | Monique Thériault            | Marielle Gauthier |                  | Lisette Paulin                                                 | Monique Michaud                                              |          |
| Guichet II                           |       |       |                     |                              |                   |                  | Denise Roussel                                                 | Simone LeBlanc                                               |          |
| Disc-Jockey                          |       |       |                     | Marc Beaulieu                | Claude L          |                  | Denis Huet                                                     | Gilles Arsenault                                             |          |
| Garçons et filles de 1 <sup>re</sup> |       |       | Jean-François Morin | Michel Bastarache            | Gernain Ouellet   | Pierre Bernier   | R-Marie Thériault<br>Joël yn Roy<br>Gilles Dubé<br>Yvon Dupéré | Frances Friolet<br>Roger Dupré<br>Sylvie Noël<br>Yves Dupéré |          |
| comptoir 2 <sup>e</sup>              |       |       |                     |                              | Adelard Landry    |                  |                                                                |                                                              |          |
| Serveurs(es) de tables               |       |       | Jean-Yves Lévesque  | Colette L<br>Michel Laplante |                   | Francine Poitras | Jean Dugas<br>Benoit Lafortune<br>Yolaine Audette              | Jovette Cyr<br>Michel Rioux<br>Thérèse F                     |          |